

## FILIERE DROIT & AES

### **Le dispositif AGIL : une chance supplémentaire pour la réussite en licence**

Si vous avez reçu une réponse OUI-SI sur Parcoursup, vous entrez dans le dispositif AGIL (Approche Globale de l'Insertion en Licence).

Ce dispositif est réservé aux étudiants très sérieux qui, au vu de leur dossier déposé sur Parcoursup, semblent présenter quelques fragilités qui peuvent devenir des freins à la réussite en licence.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à nous contacter :

Aurélie Tomadini : [aurelie.tomadini@u-bourgogne.fr](mailto:aurelie.tomadini@u-bourgogne.fr) / enseignant référent AGIL Droit

Jean-François Roulot : [Jean-Francois.Roulot@u-bourgogne.fr](mailto:Jean-Francois.Roulot@u-bourgogne.fr) / enseignant référant AGIL AES



### **Le dispositif AGIL vous offre une aide personnalisée :**

- Des travaux dirigés de méthodologie supplémentaires dans votre discipline pour approfondir les nouvelles matières
- Des cours de soutien pour vous réassurer en expression écrite, argumentation, langue...
- Un professeur référent qui vous rencontre régulièrement pour faire le point individuellement et/ou en groupe
- Des parrains et marraines (étudiants de L3) pour vous apporter un soutien